

Boulogne Billancourt le 07 octobre 2016

## Communiqué de la SDJ

iTélé/ Canal+

« L'arrivée de Jean-Marc Morandi est inacceptable »

La Société des journalistes d'I-télé-Canal+ a appris avec consternation la venue de Jean-Marc Morandini sur l'antenne de l'iTele à partir du 19 octobre pour une émission quotidienne consacrée aux medias.

La rédaction est sous le choc, inquiète de l'impact de cette décision.

A plusieurs reprises déjà depuis l'ouverture d'une enquête à son encontre, nous avons exprimé notre profond désaccord sur la venue de Jean-Marc Morandini. Nous l'avons exposé à notre direction. Il nous apparaissait déjà qu'il était inacceptable d'associer notre image à celle d'un producteur de série érotique sur le net (Les Faucons), cette situation étant de nature à porter atteinte à notre honneur, à notre réputation et d'une manière générale aux nos intérêts moraux.

Notre métier repose sur la crédibilité. Celle d'une rédaction, celle de ses journalistes. Sur notre image. Sur une déontologie. C'est notre bien commun. Sans préjuger de sa culpabilité, en respectant sa présomption d'innocence, il est évident que la présence de Jean-Marc Morandini entachera l'image de la chaîne et de ses journalistes.

Il y a deux semaines, la direction nous expliquait que « les faits reprochés à Jean-Marc Morandini (étaient) graves, et (que) la question de son arrivée ne se (posait) plus. Sauf contordre ».

L'argument avancé aujourd'hui par la direction pour justifier ce « contrordre » est le suivant : faire remonter les audiences. Il est d'un cynisme en complet décalage au vu de la gravité des faits qui lui sont reprochés.

Actuellement Jean-Marc Morandini est mis en examen pour « corruption de mineurs », et « corruption de mineurs aggravée » par l'utilisation d'un moyen de communication électronique. Par ailleurs, il a été placé sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer une activité professionnelle en lien avec des mineurs.

Le contrôle judiciaire reflète la gravité des soupçons qui l'empêchent, à nos yeux, de pouvoir être l'une des incarnations fortes d'iTélé. Que ferons-nous lors de la prochaine étape judiciaire pour rendre compte des faits ?

Le simple fait d'écrire ces lignes nous paraît à tous surréaliste.

Alors que depuis des années, l'opinion attend particulièrement des personnalités publiques la probité qui s'impose à tous, alors que le principe d'un retrait de ses fonctions lors d'une mise en examen en attendant le jugement est communément acquis (chez les élus, les fonctionnaires, les sportifs, entre autres) comment pourrions-nous, en tant que journalistes, nous en exonérer ?

Parce que nous souhaitons tous la réussite de notre chaîne et parce que le 19 octobre est encore loin, nous demandons à notre direction de revenir sur sa décision. Dans l'intérêt de tous.